



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02/02/2022

Avenir du Site des prisons bruxelloises ; Forest demande au secrétaire d'Etat en charge de la Régie fédérale de se positionner !

Le Collège des bourgmestre et échevins de Forest demande urgemment des précisions pour le devenir du site des prisons

Alors que la construction de Haeren se termine et que le déménagement de la prison de Forest est prévue pour l'automne 2022, le futur des sites des prisons bruxelloises reste indéfini. La prison pour femmes de Berkendael, la prison de Forest et près de 40% du site de la prison de Saint Gilles se situent sur le territoire de Forest. Soit près de 10ha à reconverter dans une zone dense, aux besoins multiples. Malgré les demandes à la régie fédérale, toujours propriétaire du site, la région et les communes de Saint Gilles et de Forest n'ont toujours pas de précisions sur les intentions et le calendrier de cession du site et des bâtiments.

Dès 2014, la Région Bruxelloise avait commandé une étude -toujours consultable- qui prévoyait la construction d'un ensemble de logements et de services publics. Suite au classement de plusieurs éléments architecturaux, ce plan devrait être mis à jour dès que la Régie des bâtiments fédérale précisera ses intentions.

Or il y a urgence. Les détenus de la prison de Forest devraient intégrer Haeren dans quelques mois, et le bâtiment se retrouvera donc vide. Outre les risques de sécurité évidents, il faut saisir les opportunités de création d'un nouveau quartier mêlant logements, équipements collectifs, commerces ou encore projet de musée pédagogique de la carcéralité avancé par des acteurs associatifs .

« Avec les riverains, qui y réfléchissent depuis longtemps, on veut pouvoir avancer rapidement et participer activement à la définition des enjeux prioritaires à court et à long terme pour ce site qui fait l'objet de convoitise mais aussi de projets publics nécessaires pour les Forestois et les Forestoises. Il est plus que temps que le fédéral clarifie ses intentions »- Mariam El Hamidine Bourgmestre

Pour Charles Spapens, 1^{er} échevin en charge notamment de la revitalisation urbaine, « depuis des années nous attendons une clarification de la position du Gouvernement Fédéral afin de pouvoir définir l'avenir du site. En pleine crise du logement il est inconcevable pour nous de laisser une telle zone à l'abandon. En effet, il est extrêmement rare en milieu urbain de pouvoir bénéficier d'une telle réserve foncière permettant d'ériger un écoquartier modèle mêlant logements sociaux, moyens et autres fonctions. »

Plus d'infos ?

**Claire Roekens 0490/52.49.48 –
Charles Spapens 0499/58.85.53**